

Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Veuillez renvoyer ce formulaire complété à l'adresse suivante



Service public de Wallonie

Délégué à la Protection des Données Cellule de Protection des Données Secrétariat général - SPW Support

Boulevard Ernest Mélot, 50 5000 Namur

dpo@spw.wallonie.be

En cas de difficulté, veuillez contacter :

Demande de droit d'accès à mes données personnelles

Objet

Le droit d'accès permet à celui qui en fait l'usage d'obtenir :

- l'information selon laquelle un traitement de données à caractère personnel réalisé par le Service public de Wallonie le concerne ; et le cas échéant, si vous êtes concernés :
- une série d'informations sur le traitement ;
- l'accès auxdites données à caractère personnel.

Public

Toute personne physique qui est un usager des services publics de la Région wallonne.

Avantages

En vérifiant les informations relatives au traitement, vous pouvez vérifier le respect de ce traitement à la législation relative à la protection des données.

En consultant vos données, vous pouvez vérifier l'exactitude de celles-ci et demander au service de l'Administration avec lequel vous êtes en contact de les corriger.

Conditions

Pour obtenir une réponse dans le délai d'un mois après réception du formulaire :

 délimiter la demande de la manière la plus précise en choisissant les services concernés et en indiquant d'éventuelles références au dossier.

Réglementation

Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données - RGPD).



1. Coordo	onnées du	demandeur						
□ M. □ Mme	Nom				Prénom			
N° de regist	re national							
Rue							Numéro	Boîte
Code postal	 	ocalité						
		entre l'administratior il ou un numéro de té		•	sible (mais non ob	oligatoir	e) de renseiç	gner ci-
Téléphone (fixe ou mobil	e)						
2. Identifi	ication du	responsable de t	traitement					
	nde s'adresse	x données à caractèr e à :	re personnel me d	concerr	nant.			
		ue je peux vous comr ate de communicatio				s donne	ées (numéro	de dossier,
		faire parvenir une co	pie, en langage c	clair, de	l'ensemble de ce	s donné	ées	
□ Copie éle □ Copie pa	•							
3. Déclar	ation sur I	'honneur						
paiement l'Adminis ☐ Je joins u Pour toute d l'Administrat	t de frais raiso tration peut ro une copie rec demande légit tion vous den	si ma demande est ju onnables ou refuser devenir vers moi pour reto / verso de ma carte time, l'Administration nandera votre consen Signature	le donner suite à m'exposer les mo e d'identité. fournit la premièr	une tel otifs d'u e copie	le demande et que n prolongement de papier gratuiteme	e si ma e délais	demande es	t complexe,
Date								



4. Protection de la vie privée et voies de recours

4.1. Protection de la vie privée

Comme le veut le Règlement¹, nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie;
- ces données seront transmises exclusivement au service du Délégué à la protection des données du Service public de Wallonie et à ses adjoints dans les directions que vous aurez sélectionnées;
- vous pouvez exercer le droit à la rectification de vos données en vous adressant aux administrations du Service
 Public de Wallonie avec lesquelles vous êtes en contact.
- les droits à l'effacement des données, à la limitation du traitement et à l'opposition au traitement ne peuvent s'exercer que dans certains cas spécifiques et limités vis-à-vis des autorités publiques. L'administration du Service Public de Wallonie avec laquelle vous êtes en contact, vous précisera si l'exercice de tels droits sont possibles pour le traitement concerné.

4.2. Voies de recours

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de la décision rendue ?

- Introduire un recours interne à l'administration.
 Adressez-vous à l'administration concernée pour lui exposer les motifs de votre insatisfaction ou exercez le recours administratif spécifique si celui-ci est prévu dans la procédure.
- 2. Adresser une réclamation auprès du Médiateur.
 Si au terme de vos démarches préalables au sein de l'administration vous demeurez insatisfait de la décision, il vous est possible d'adresser une réclamation auprès du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- 3. Vous pouvez également introduire une réclamation devant l'Autorité de protection des données, anciennement la Commission de la Protection de la Vie Privée,35, Rue de la Presse à 1000 Bruxelles ou via l'adresse e-mail : contact@apd-gba.be.



Rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur Tél. gratuit 0800 19 199 http://www.le-mediateur.be

¹Règlement général sur la protection des données (RGPD).